

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/01/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	15	19

Vote
A l'unanimité
Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2025, le 23 janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jean-sur-Mayenne s'est réuni à la salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARRÉ Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par courrier électronique aux conseillers municipaux le 17/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/01/2025.

Présents : M. BARRÉ Olivier, Maire, M. GOBBE Thierry, Mme BOULAIN Anne, Monsieur BOUVIER Yann, M. CHESNEL Jean-Fabien, Mme CLASSEAU Evelyne, M. GAMBERT Eric, Mme MERY BEAUGRAND Rachel, Mme PLESSIS Clémentine, Mme CHAUVIN Vanessa, Mme DUFROU Virginie, M. ORRIERE Philippe, M. BARDOU René, M. DERBRÉ Gérard, Mme VAN BOURGOGNE Sylvie,

Excusés ayant donné procuration : Mme ROBIN Elisabeth à M. BARRÉ Olivier, M. SAUZEAU Dominique à M. GOBBE Thierry, M. ANDRÉ Vincent à Mme PLESSIS Clémentine, M. BRUNET Paul à Mme BOULAIN Anne,

A été nommée secrétaire : Mme BOULAIN Anne,

2025-01 Tarification 2025

Conformément aux dispositions de l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal a une compétence générale de droit commun pour régler par délibération les affaires de la commune.

Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs suivants applicables à partir de janvier 2025,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DÉCIDE

D'appliquer ces tarifs à compter du 01/01/2025 tels que présentés sur tableaux en annexe.

Adopté à l'unanimité

La présente délibération peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

La secrétaire de séance
Anne BOULAIN



Pour copie conforme :
En mairie, le 24/01/2025
Le Maire

Olivier BARRÉ



TARIFICATION 2025

Tableau annexé à la délibération n°2025-01 du 23/01/2025

LOCATION AQUARELLE		Commune	Hors Commune
		Ensemble (petite + grande salle)	
Location sans chauffage	Journée (24 heures) du lundi au jeudi	380 €	571 €
	Conférence - réunion Vin d'honneur 10h00 - 18h00	190 €	285 €
	Forfait week-end Petite + grande salle + cuisine du vendredi 10h au lundi 9h	714 €	1 141 €
Location avec chauffage du 15 octobre au 15 avril	Journée (24 heures) du lundi au jeudi	586 €	877 €
	Conférence - réunion Vin d'honneur 10h00 - 18h00	293 €	438 €
	Forfait week-end Petite + grande salle + cuisine du vendredi 10h au lundi 9h	1 060 €	1 587 €
Soirée de Saint-Sylvestre (Petite + grande salle + cuisine) du 30 décembre 10h00 au 2 janvier 9h00		1 166 €	1 745 €
Location de la cuisine		76 €	112 €
Caution		520 €	
MOBILIER			
Table 8 personnes	Location à l'unité	3,25 €	5,05 €
Bancs		0,70 €	1,30 €
Chaises		0,25 €	0,40 €
Caution		30,00 €	30,00 €
BARNUM		Commune	
Location	(uniquement en complément de location de la salle Aquarelle)	61	
Caution		233	
VAISSELLE		Commune	
Assiette creuse, plate, à dessert, tasse + soucoupe	Location gratuite Tarif de remplacement à l'unité	2,00 €	
Verre à eau, verre à vin		1,00 €	
Cuillère à soupe, fourchette, couteau, petite cuillère		3,00 €	
Corbeille à pain, carafe		150,00 €	
Percolateur			
Fêtes de quartier		Commune	
L'ensemble	Forfait	Caution	
Mobilier (tables, bancs, chaises) Barnum	61,00 €	30,00 €	
Salle de réunion		Commune	
Diverses réunions (conférences, vin d'honneur)		50,00 €	
Caution		100,00 €	
Associations communales		Gratuit	
JARDINS COMMUNAUX			
Jardin 100 m ²	Location annuelle du 1er mars au 28 février	30,00 €	
Jardin 200 m ²		60,00 €	

FUNÉRAIRE			
Cimetière	15 ans	30 ans	50 ans
Concession 1 m ²	33,00 €	66,00 €	110,00 €
Concession 2 m ²	66,00 €	131,00 €	219,00 €
Columbarium			
L'emplacement	425,00 €	840,00 €	-

TARIF ASSOCIATIONS COMMUNALES - week-end ou Jours Fériés	
<i>Gratuité du lundi au jeudi</i>	Forfait
Aquarelle (petite + grande salle + cuisine)	61,00 €
Mobilier (tables, bancs, chaises, barrières, barnums)	70 € avec chauffage
Caution salle Aquarelle	520,00 €
Podium	20,50 €
Salle Gérard BARILLER - vendredi ou samedi de 17h00 à 3h00	
Location	30,00 €
Caution	200,00 €

ACTIVITÉS sportives ou culturelles		
Salle AQUARELLE ou Gérard BARILLER		
<i>Location de septembre à juin</i>	Commune	Hors commune
1/2 journée hebdomadaire/mensuelle en période scolaire	150,00 €	400,00 €
1/2 journée supplémentaire	10,00 €	30,00 €

REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Tarif mensuel pour l'exploitation d'un distributeur de pain	61,50 €